

Concrètement, pour cette unique phase de carte scolaire (Il y avait 2 phases de carte scolaire les années précédentes),

16 fermetures de classes et 8 ouvertures ont été actées

des augmentations de décharge sont prévues suite aux ouvertures ou à la réforme (ou maintenues exceptionnellement pour 1 an pour des situations particulières), un quart temps est prévu pour une personne ressource pour l'accompagnement des suppléants.

des diminutions de décharge sont également prévues suite aux fermetures de classes

Liste des écoles qui vont perdre une classe:

Ecole de Breuil Barret (passage à 2 classes à la rentrée)

Ecole de l'île d'Yeu (passage à 4 classes)

Ecole de Tiffauges primaire (passage à 4 classes)

Ecole de la Rabatelière (passage à 4 classes)

Ecole de Saint Aubin des Ormeaux (passage à 5 classes)

Ecole de la Copechagnière (passage à 5 classes)

Ecole de Martinet (passage à 5 classes)

Ecole de Mesnard la Barotière (passage à 7 classes)

Ecole de Saint Malo Du Bois (passage à 7 classes)

Ecole du Fenouiller (passage à 7 classes)

Ecole de la Mothe Achard (passage à 7 classes)

Ecole de la Boissière de Montaigu (passage à 8 classes)

Ecole de St Christophe du Ligneron (passage à 8 classes)

Ecole des Herbiers Ardelay (passage à 9 classes)

Ecole de Saint Laurent sur Sèvre (passage à 10 classes)

RPI Doix les Fontaines Maillezais (fermeture de la classe de Doix, ce qui entraîne la fermeture de cette école et la disparition du RPI )

Liste des écoles qui vont gagner une classe

Ecole de Bellevigny Saligny (passage à 6 classes à la rentrée)

Ecole de Coëx (passage à 8 classes)

Ecole de Venansault (passage à 9 classes)

Ecole de Talmont Saint Hilaire (passage à 10 classes)

Ecole de Chanverrie (passage à 11 classes)

Ecole Saint Elme des Sables d'Olonne (passage à 13 classes)

Ecole d'Aizenay (passage à 15 classes)

RPI de Palluau / La Chapelle Palluau (passage à 6 classes)

### Comment ont été faits ces choix ?

Les seuils ont été abandonnés. Les écoles ont été classées par catégorie. (Toutes les écoles à 2 classes étaient ensemble, toutes celles à 3 classes ensemble ...etc)

Dans chaque catégorie, on a calculé pour l'école, le nombre moyen d'élèves par classe en fonction des prévisions d'effectifs (si maintien de la structure et si fermeture de classe). C'est ce qu'on appelle le E/C avant ou après mesure de fermeture (ou d'ouverture).

Ensuite, on a étudié les écoles qui s'éloignaient le plus de la moyenne du E/C pour une catégorie d'écoles. La Directrice d'Académie a pris pour exemple les écoles à 5 classes qui avaient une moyenne E/C autour de 22 avant fermeture. Les écoles qui étaient en dessous de cette moyenne ont été étudiées (pour une éventuelle fermeture), ainsi que celles qui étaient très au-dessus (pour une éventuelle ouverture) .

Un autre critère a été retenu et a parfois changé les choix. Le nombre d'enfants de l'école en GS, CP et CE1 a été regardé.